



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-102349>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **25-102349**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (67)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Procédure avec négociation - Phase candidature

Description : Marché d'exploitation et maintenance du réseau de transport de chaleur de la SEM Calorie Kehl Strasbourg

Identifiant de la procédure : 03a1f16a-2e64-4f4f-ad80-54843bf8d8c9

Identifiant interne : 6975

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Evolution de la procédure : A l'issue de la sélection des candidats, la phase de remise des offres et de négociation sera engagée. Le nombre de phases de négociation n'est pas limité. Néanmoins, le pouvoir adjudicateur se réservera la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Les concurrents ne pourront apporter aucune modification au cahier des charges.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71314200 Services de gestion de l'énergie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09323000 Chauffage urbain

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Pouvoir adjudicateur : CALORIE KEHL-STRASBOURG– Kaleidoscoop – 5 rue de la coopérative – 67000 STRASBOURG Cedex 9 Mandataire : SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU RHIN SUPÉRIEUR - S.E.R.S. 10 Rue Oberlin - BP 20165 - 67004 STRASBOURG CEDEX Profil d'acheteur : www.sers.eu - Tel : 03.88 37 88 88 Représentant du Pouvoir adjudicateur : Monsieur Eric HARTWEG - Directeur Général de la SERS Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours (cent quatre-vingts jours) à compter de la date limite de remise des offres finales. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Les pièces fournies par le Pouvoir adjudicateur sont disponibles exclusivement sous format électronique à l'adresse suivante : <http://www.sers.eu> - Rubrique « Appel d'offres ». Le pouvoir adjudicateur ou son mandataire se réserve la possibilité d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Les candidatures sont à communiquer par voie électronique exclusivement. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée. Pour tout renseignement d'ordre administratif et technique : les candidats devront faire parvenir une demande écrite par voie dématérialisée via le profil d'acheteur depuis la rubrique « Appel d'offres » à l'adresse suivante : www.sers.eu. Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats ayant retiré le dossier Se reporter au règlement de la consultation

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Procédure avec négociation, conformément à l'article L.2124-3 et R.2124-3 (4°) du Code de la commande publique. La présente procédure de passation et tous les litiges y afférents sont soumis au droit français. Le marché est couvert par l'AMP

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché d'exploitation et maintenance du réseau de transport de chaleur de la SEM Calorie Kehl Strasbourg

Description : Le présent marché porte sur l'exploitation, la maintenance et l'entretien des installations de transport de chaleur appartenant à la SEM Calorie Kehl Strasbourg entre l'usine de fabrication d'acier Badische Stahlwerke GMBH (BSW) à Kehl, la sous-station de la société WGK à Kehl et la chaufferie centrale de l'Esplanade rue du Petit Rhin à Strasbourg. Le marché comprend les prestations suivantes : - Une mission d'assistance générale du MAITRE D'OUVRAGE pour la 1ère mise en service du réseau, - Les prestations de service « P1 » (fourniture des utilités) « P2 », à savoir, la conduite des installations, la surveillance, le réglage et l'entretien courant, la garantie des températures à l'intérieur des bâtiments, la prise en charge des contrôles réglementaires des installations thermiques, la fourniture de petits matériels, - La Garantie Totale transparente en dépenses contrôlées « P3 »,

Identifiant interne : 6975

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314200 Services de gestion de l'énergie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09323000 Chauffage urbain

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Kehl et Strasbourg

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 96 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Délai d'exécution La durée de la mission est prévisionnellement de 8 ans comprenant une période de 3 ans pour la réalisation des travaux et la mise en service des installations (mission d'assistance technique) et de 5 ans pour la phase d'exploitation maintenance qui commence à la réception des ouvrages par le maître d'ouvrage. Au titre de la candidature : Les soumissionnaires auront à produire un dossier dématérialisé complet comprenant les pièces énumérées ci-après : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : - Lettre de candidature DC1 (ou équivalent) et déclaration sur formulaire DC2 (ou équivalent) dûment complétée, et accompagnée des documents qui y sont mentionnés ; OU Document Unique de Marché Européen (DUME) sous forme électronique ; - Si le prestataire est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; - L'attestation d'assurance « Responsabilité Civile » en cours de validité ; Au titre des capacités techniques et professionnelles : 1. Une liste de références de mission d'exploitation maintenance de réseaux de chauffage urbain de même nature et importance que les prestations faisant l'objet du marché, en cours d'exécution ou exécutées au cours des cinq dernières années. Pour chaque référence, le candidat précisera le lieu d'exécution, les caractéristiques principales du contrat, la nature des prestations exécutées par le candidat en cas de groupement et le montant de ces prestations, 2. Une note descriptive des moyens humains et matériels du candidat précisant notamment les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'

encadrement sur les 3 dernières années, 3. L'organisation de l'équipe en cas de groupement, 4. Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité et la qualité du service, Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il devra justifier des capacités de ce ou de ces opérateurs économiques et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (pour ce faire, il produira un engagement écrit du ou des opérateurs économiques). L'ensemble de ces pièces et documents devra être rédigé en langue française ou allemande. Les documents émanant des administrations étrangères devront être traduits dans l'une de ces langues. LE NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE ET A NEGOCIER N'EST PAS LIMITE Il est rappelé aux candidats qu'à ce stade, il ne leur est pas demandé de remettre une offre. - Les pièces techniques définitives du marché seront communiquées ultérieurement aux candidats sélectionnés dans le cadre du Dossier de Consultation des Entreprises ,phase offres. - Il est expressément précisé que la version des pièces du marché qui sera contractualisée à l'issue de la procédure avec l'attributaire sera la version française de ces documents.

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Compréhension des contraintes spécifiques aux travaux projetés

Critère :

Type : Qualité

Description : Moyens mis en œuvre pour assurer les prestations

Critère :

Type : Prix

Description : Méthodologie pour l'exploitation maintenance des installations

Critère :

Type : Qualité

Description : Gestion de la garantie totale P3

Critère :

Type : Prix

Description : Prestation P2 (sur la durée du contrat) La note pour le prix (NP2) sera calculée sur 30points selon le principe suivant (dans lequel « NP2 » représente le nombre de points attribués) : $NP = (\text{Prix de l'offre moins-disante} / \text{prix de l'offre du candidat}) \times 30 \text{ points}$

Critère :

Type : Prix

Description : Prestation P3 (sur la durée du contrat) La note pour le prix (NP3) sera calculée sur 10 points selon le principe suivant (dans lequel « NP3 » représente le nombre de points attribués) : $NP = (\text{Prix de l'offre moins-disante} / \text{prix de l'offre du candidat}) \times 10 \text{ points}$

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Se reporter au règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : [www.https://sers.eu/appels-offres/](https://sers.eu/appels-offres/)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <https://sers.eu/appels-offres/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 17/10/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requis

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs en cas d'attribution du marché : quelle que soit la forme du groupement, le mandataire sera solidaire des autres membres. Chaque mandataire ne peut faire acte de candidature qu'une fois, alors que ses cotraitants sont autorisés à être candidats dans différents groupements.

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article 2 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7/5/09 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, avant la conclusion du contrat (référé précontractuel) - soit de l'article 11 de ladite ordonnance (référé contractuel), au plus tard le 31^{ème} jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou en l'absence de la publication de l'avis d'attribution, jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Nancy

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Nancy

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (67)

Numéro d'enregistrement : 57850568700058

Adresse postale : 10 rue Oberlin

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : sers@sers.eu

Téléphone : +33 388378888

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.sers.eu>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Judiciaire de Nancy

Numéro d'enregistrement : 17540111600082

Adresse postale : Rue Général Fabvier

Ville : Nancy

Code postal : 54035

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : tj-nancy@justice.fr

Téléphone : +33 383908500

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 81a6670d-d0c1-471b-b49a-3add825be1de - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/09/2025 à 15:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/09/2025